

	Unité(s)		Date de création	Date de modification
	Pédiatrie et Réanimation Néonatale CRTLA	8885	23/01/2014	14/08/2015 par A. GREGOIRE
	Service de Pédiatrie Néonatale et Réanimation			
Procédures pour les 1^{er} rendez-vous au Centre de Référence des Troubles du langage et des Apprentissages Guidance dans la prise en charge du patient				
Nom(s)	Aurélie GREGOIRE		Adjoint administratif	

► **Demander le département des parents**

- ***Si hors 76, orienter les parents vers les centres de leur département.***

La liste est disponible sur "<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr>"

► Demander par qui et pour quelle raison est demandée le RDV.

En fonction de la nature de la demande, orienter les familles en se référant aux organigrammes joints en annexe.

Annexe 1 : "Réception appels des parents par le personnel de l'accueil ou les secrétaires pour demande TDAH (Trouble Déficitaire de l'Attention et Hyperactivité)"

Annexe 2 : "Réception appels des parents par le personnel de l'accueil ou les secrétaires pour demande Troubles d'apprentissage"

► Si la demande est bien d'un niveau III (mission d'expertise), dire aux familles d'envoyer un mail à rdv.crtla@chu-rouen.fr en précisant bien le ***NOM, prénom, date de naissance ainsi que la classe fréquentée par l'enfant et l'adresse postale*** afin d'envoyer le dossier qui sera à compléter.